

59 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication de fin d'année avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité, d'autres présentent des actions nouvelles appelant elles aussi le soutien de la Ville.

I - Association des commerçants du Marché des Beaux-Arts

L'Association des commerçants du Marché des Beaux-Arts a renouvelé son bureau récemment.

Afin de capter une clientèle qui pourrait se reporter sur Granvelle du fait du déplacement du marché de Noël, l'Association a envisagé un programme d'animations pour la période de Noël avec une campagne de communication originale pour le marché, relayée non seulement par des affiches 4X3 installées dans tout Besançon, les rectos des sucettes publicitaires, mais aussi dans la presse locale.

Ce programme sera lancé lors d'une nocturne au marché le 28 novembre 2015 jusqu'à 22 h, avec dégustation gratuite de produits soit à l'extérieur (rue Paris) soit à l'intérieur (en fonction des conditions météo) avec mise en fête du marché par une illumination des allées, la pose de guirlandes de Noël, et l'installation de sapins.

Cette soirée sera l'occasion de présenter les différentes animations proposées pour le mois de décembre :

- concerts,
- lots à gagner,
- séance photo avec le Père Noël sur la case centrale dédiée désormais à l'animation du marché,
- séances maquillage avec les enfants,
- barbe à papa ou marrons chauds,

le tout dans une ambiance musicale spécialement choisie pour les fêtes.

Le budget de cette opération est de 10 000 € pour lequel un soutien de 5 000 € de la Ville est sollicité.

II - Animations du quartier Battant

Cette fin d'année verra de nombreuses manifestations se dérouler sur le quartier Battant, portées par des associations mobilisées (Zone Art, Madeleine Avenir et les Facteurs de sens) pour une fin d'année festive.

II.a - Zone Art

Le collectif Zone Art, acteur reconnu de dynamisation du quartier Battant, contribue à l'animation globale du centre-ville en menant des actions qui allient art de rue et savoir-faire artisanaux.

Zone Art a participé activement aux actions développées lors du samedi piétons du 13 juin, créant une réelle attractivité de la rue Battant.

Zone Art prévoit pour cette fin d'année 2015 l'organisation de plusieurs événements dans différents lieux de la rue Battant :

- une exposition «Carnet de route» de Jean-Christophe Polien, photographe au 52 rue Battant du 4 au 30 décembre (une aide de la Ville de Besançon -délégation culture- a été sollicitée à ce titre),
- des installations visuelles par Mosh, artiste plasticienne, habilleront la rue Battant dès le 5 décembre 2015,
- un parcours «de Granvelle à Battant» sous forme de jeu de piste photographique sera un véritable lien entre les deux marchés sous forme d'affichage grand format,
- un marché de Noël du 5 au 24 décembre dans la cour du Champagney,
- bar du 19^{ème} parallèle : lieu d'expositions,
- une animation forte prévue le 5 décembre reste à construire avec les commerçants de la rue qui, très motivés, ont répondu favorablement à cette initiative.

Toutes ces actions positionneront le quartier comme un site touristique pour les visiteurs de Besançon au moment des fêtes ; il est proposé de soutenir ce dispositif à hauteur de 3 000 €.

II.b - Madeleine Avenir

L'Association Madeleine Avenir organise un marché de Noël le 19 décembre 2015, promouvant les produits de l'artisanat régional. Celui-ci serait organisé de manière itinérante de façon à couvrir les «places» du quartier Battant (Parvis de l'Eglise de la Madeleine, rue du Grand Charmont, Place Marulaz).

Parmi les animations : la présence du Père Noël est commandée, un goûter sera proposé aux enfants, la décoration et la sonorisation des rues sont souhaitées et en cours d'instruction.

Le soutien de la Ville de Besançon est sollicité à hauteur de 1 750 € pour le lancement de cette action commerciale de dynamisation du secteur Madeleine/Marulaz.

II.c - Les facteurs de sens

Cette association d'artisans, organisatrice du marché de producteurs, square Bouchot, lors du samedi piétons du 13 juin, souhaite renouveler l'expérience et propose un marché les 19 et 20 décembre 2015 square Bouchot.

Elle sollicite le prêt de chalets et vitabris et l'attribution d'une subvention de 1 000 € afin de faire face aux frais de gardiennage du matériel et de communication sur cette opération.

III - Commerce et Artisanat aux Chaprais

Pour le quartier des Chaprais, l'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» va proposer une campagne de communication et une «dizaine commerciale» du 9 au 19 décembre (jeux à gratter, bons d'achats, musique dans la rue) avec l'objectif d'irriguer les commerces de ce quartier.

Il est demandé, en légère baisse par rapport à l'année 2014, un soutien de 4 000 € pour l'Association des commerçants des Chaprais.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 14 750 €, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur l'attribution de ces subventions,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«M. Laurent CROIZIER : Je voudrais faire un cavalier sur le marché de Noël, sur l'animation commerciale. Je voudrais savoir s'il était prévu d'animer la Place de la Révolution comme le marché de Noël est déplacé sur Granvelle et je voudrais aussi attirer l'attention sur la nécessité d'animer l'ensemble du centre-ville parce que toutes les rues à mon sens doivent profiter de l'animation de Noël et je pense que les commerces en ont grand besoin.

M. LE MAIRE : Bien sûr, on doit animer toutes les rues. Ce qui est surtout bien, c'est qu'actuellement, depuis deux ans on sent un changement d'attitude des commerçants à l'égard de la Ville. Ils ont envie de faire les choses et eux-mêmes disent «on ne peut pas tout demander à la Ville, on doit faire aussi». Il y a une équipe à l'Union des Commerçants qui aujourd'hui est une équipe performante, qui retousse ses manches et se met au boulot. Ils ne sont pas là en permanence pour râler, pour critiquer, pour revendiquer et c'est un grand changement quand même, moi qui ai connu d'autres situations, c'est un grand changement et pour ne rien vous cacher un grand bonheur, et surtout un grand bonheur aussi pour les commerces parce que cela se passe bien. J'ai fait comme souvent un petit tour en ville, accompagné d'un journaliste qui pourrait témoigner que ce que je dis est vrai.

M. Thierry MORTON : Vous regardez dans les différentes associations qui sont concernées, l'ensemble des quartiers sollicite maintenant des subventions pour Noël. Effectivement le projet qui était de mettre le marché de Noël à Granvelle qui était aussi une demande de beaucoup de personnes et des commerçants du haut de la Grande Rue viendra compenser un petit peu, j'allais dire l'attractivité un peu névralgique de ce côté-là. Il n'y a pas de marché Place de la Révolution, tout simplement parce que les travaux du musée prennent une large emprise mais nous avons relayé avec le Marché Beaux-Arts une subvention que vous voyez dans cette délibération qui permettra de mettre la Place de la Révolution et en tout cas tout le secteur autour du marché en animation. Il y a aussi une demande qui nous parviendra rapidement de la rue Gustave Courbet, donc l'ensemble des quartiers sont irrigués par les animations et c'est une chose dont on doit se féliciter.

M. LE MAIRE : Je disais donc que dans le cadre d'une visite du centre-ville, un certain nombre d'entre vous étaient avec moi, les commerçants que j'ai rencontrés -je ne les ai pas choisis- étaient plutôt satisfaits de la saison d'été. Il y a eu beaucoup plus de touristes, beaucoup plus de gens, c'est ce qu'ils m'ont dit. Ils sont donc plutôt satisfaits avec des gens qui ont envie de «bosser», en disant «on en a ras-le-bol de toutes ces guerres, on a envie de travailler avec vous.

Quels sont ceux qui sont contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 4 novembre 2015.